

Le Relais



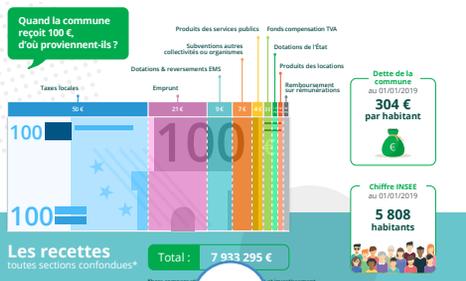
MARS 2019 / N° 67

Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, facebook et twitter.



4

Trophées qualité accueil
Nos commerces primés !



6-8

Dossier
Le budget communal pour 2019



9

Vivre ensemble
Une nouvelle brigade pour plus de proximité



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,

L'équipe municipale vient de voter le budget primitif. Au total, ce sont 9 833 500 € (fonctionnement et investissement confondus) qui seront engagés en 2019 pour Fegersheim-Ohnheim. Cette somme servira à la fois à maintenir le service public tel que nous l'avons souhaité depuis notre élection mais également à investir dans des projets d'intérêt général.

Depuis 9 ans, les investissements réalisés par la commune l'ont été sur ses fonds propres sans recourir à l'emprunt. Après avoir prévu des emprunts d'équilibre dans les budgets précédents, nous faisons cette année le choix de finaliser un emprunt d'un million d'euros. Cela afin de poursuivre les projets engagés et de continuer de faire de Fegersheim une commune dynamique et attractive, l'endettement par habitant ne représentant que 304 € au 1^{er} janvier 2019.

Notre avenir se construit jour après jour et se concrétise à travers différents chantiers. Le futur bâtiment communal à Ohnheim prend forme.

Elus et services s'y rendent chaque semaine pour assurer le suivi des travaux. Nous espérons pouvoir achever cet équipement début 2020, et permettre aux enfants bénéficiant des services périscolaires d'évoluer dans des locaux adaptés. La réhabilitation des friches suit également son cours : nous voyons d'ores et déjà des bâtisses sortir de terre. Une livraison du site est prévue en 2020 et, avec elle, la promesse de nouvelles embauches. Dans ce projet privé, nous avons tenu à faire entendre notre voix en limitant toute concurrence directe à nos commerces de proximité.

Les semaines à venir verront la reprise des activités en extérieur avec le retour des beaux jours. Le bien-vivre se conjugue à plusieurs et nous aurons toutes et tous à veiller au respect de notre environnement et de notre entourage. Nos parcs accueilleront bientôt parents, enfants et autres habitants. La commune donne les moyens à tout un chacun de profiter librement de ces espaces. Elle veille à les rendre propres et agréables à l'aide d'outils comme les règlements et la définition d'aires sans tabac ou encore par des actions d'ampleur comme l'opération **Osterputz prévue le 27 avril prochain**. Il est de la responsabilité de chacun de préserver ces lieux de vie.

Cette notion de responsabilité individuelle s'applique dans bien des

domaines, et particulièrement dans cette période de crise nationale des gilets jaunes. J'ai pris part à la réunion du grand débat organisée par la collectivité le 27 février dernier. Les participants se sont montrés investis et concernés par les sujets d'intérêts nationaux qui impactent le quotidien des Français. Je me réjouis de savoir qu'une partie des habitants - si mince soit-elle ce soir là au regard de nos 5 808 habitants - soit mobilisée et volontaire. J'attends avec impatience de voir quelles seront les retombées et les actions que le gouvernement mettra en place : la tâche n'est pas simple mais elle est nécessaire.

La prochaine échéance électorale est celle des européennes. Le 26 mai, la population sera appelée à se rendre aux urnes pour élire les députés du Parlement européen. L'occasion nous sera alors donnée d'exprimer notre voix. Soyons au rendez-vous.

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire
de Fegersheim-Ohnheim



Enquête sur les pratiques culturelles des fegersheimois

Dans ce numéro du Relais, vous trouverez un questionnaire à l'intention des habitant(e)s de Fegersheim : « *Les équipements culturels et animations communales et vous* ». La mairie profite en effet de la présence ces prochains mois d'une stagiaire au sein du pôle animation et vie culturelle pour dresser un bilan de son action en la matière : les concerts et conférences du Caveau, les rendez-vous à la CLEF (Culture, Lecture, Évasion, Fegersheim), à l'École Municipale de

Musique et de Danse (EMMD), ou encore les diverses manifestations portées par la collectivité (Feg'stival, Foulées, thés dansants...). Le but est de saisir la cohérence de ces actions au regard des possibilités déjà offertes par les communes environnantes, et la plus-value qu'elles représentent pour les habitants de tout âge. Aussi la participation de chacun(e) à cette consultation, qu'il soit usager de ces lieux ou non, est précieuse.

> Enquête disponible en ligne sur le site www.fegersheim.fr ou au format papier à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 avril.

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Mercredi 19 décembre 2018

Subvention pour le projet « Aventure Kai Waï »

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une subvention de 250 € pour un projet humanitaire visant à permettre à 7 jeunes issus d'un foyer de prendre part à un séjour sportif dans le Sud Ouest de la France. Ce déplacement est porté par une habitante de la commune, étudiante en DEUST Sport et Inadaptation Sociale à la faculté de Strasbourg, orientée dans l'approche sociale au travers des activités sportives.

Subvention exceptionnelle pour le cercle sportif de Fegersheim

Les travaux de réalisation du terrain de football synthétique ayant pris du retard, le club de football (cercle sportif de Fegersheim) s'est vu dans l'obligation de louer des terrains en dehors de Fegersheim pour 26 entraînements. Une subvention exceptionnelle de 2 060 € votée à l'unanimité a été versée au cercle sportif de Fegersheim pour compenser ces dépenses.

Convention d'utilisation de gobelets réutilisables

A partir du 1^{er} janvier 2020, la vente ou distribution de gobelets en plastique seront interdites, conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret du 30 août 2016.

Par délibération du 18 avril 2016, le Conseil municipal a acté le principe d'une mise à disposition de ces gobelets aux organisateurs de manifestations sur la commune. La municipalité propose de transformer la convention existante en prévoyant :

- Pour les manifestations portées par la commune, d'imposer le recours aux gobelets réutilisables avec une prise en charge à 100% du coût de location des gobelets par la commune,
- Pour les autres manifestations, d'accompagner les acteurs locaux souhaitant avoir recours aux gobelets réutilisables par le biais d'une subvention annuelle représentant 50% des coûts engagés pour de la location de

gobelets.

Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Bas-Rhin

Les membres du Conseil ont validé à l'unanimité une nouvelle convention entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Bas-Rhin, dont l'objet est de prévoir la disponibilité des agents communaux intervenant en qualité de sapeurs-pompiers volontaires.

Lundi 28 janvier 2019

Débat d'orientations budgétaires

Le Conseil municipal a acté la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2019. Prévu par l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a vocation à éclairer les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la commune. Il se tient dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, en vue de compléter l'information de l'assemblée délibérante et de renforcer ainsi la démocratie participative. Ce débat a permis au Conseil municipal d'appréhender les conditions d'élaboration du budget primitif, afin de pouvoir dégager des priorités budgétaires, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Travaux d'aménagement extérieurs de l'Eglise Saint-Maurice de Fegersheim

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine, la commune souhaite réaliser des travaux de mise en accessibilité de l'Eglise et la restauration des enduits extérieurs de l'édifice. Dans ce cadre, le Conseil municipal, par délibération du 16 avril 2018, a donné mandat à M. le Maire pour déposer une demande de permis de construire. Ces travaux porteront à la fois sur le bâtiment lui-même et sur les aménagements extérieurs.

La demande de permis de construire est au stade de l'instruction. Les travaux sont estimés à 200 000 € TTC.

Prochaine séance : lundi 27 mai à 20h, salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.



Avis aux lecteurs

La loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose dorénavant que « les informations nominatives enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil (...) ne peuvent être publiées dans la presse, que dans la mesure où, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication. ».

Les personnes souhaitant voir figurer la mention d'une naissance, mariage, grand anniversaire, grand anniversaire de mariage ou décès auront impérativement à le faire savoir en mairie en remplissant un formulaire à l'accueil, également disponible sur le site www.fegersheim.fr.

MARIAGE

Hélène SHUMKOVA et Sergej MASER
1^{er} février 2019

NAISSANCES

Laurine BLONDEL, 4 janvier 2019
Théa HEITZ, 15 janvier 2019
Alexia MASER, 24 février 2019
Mattéo COUVREUR, 27 février 2019

DÉCÈS

Denise HECKLY, épouse METZGER
1^{er} janvier 2019 (89 ans)
Pierre SCHWOERER
5 janvier 2019 (86 ans)
Elise HERRMANN, veuve FREYD
5 janvier 2019 (97 ans)
Christiane WOTLING, veuve BOULANGIER,
10 janvier 2019 (88 ans)
Roger FEND
15 janvier 2019 (89 ans)
Maurice KERN
16 janvier 2019 (89 ans)
Serge FISCHER
27 janvier 2019 (66 ans)
Madeleine FLEISCH, veuve HAUPTMANN
28 janvier 2019 (86 ans)
Raymond RIETSCH
30 janvier 2019 (92 ans)
Robert REEB
15 février 2019 (76 ans)
Hélène HURSTEL
21 février 2019 (89 ans)
Jeanne REMETTER, veuve DEBERG
25 février 2019 (81 ans)
Nicolas MOREL
2 mars 2019 (39 ans)
Régis REYNAUD
5 mars 2019 (70 ans)



Nos commerces primés pour la qualité de leur accueil !

Pour la 10^e année consécutive, la CCI Alsace Eurométropole a remis le 21 janvier dernier les Trophées Qualité Accueil aux commerçants qui se sont engagés dans une démarche d'amélioration de l'accueil dans leur point de vente.

213 points de vente ont été audités dans le cadre de la démarche, parmi lesquels 205 ont obtenu la note minimum pour être lauréat du Trophée Qualité Accueil. Parmi ceux-ci, la CCI Alsace Eurométropole distingue plus particulièrement certains lauréats au travers des Trophées « OR », pour récompenser l'excellence en accueil client.

Qu'apporte une démarche d'amélioration de l'accueil au commerçant ?

- Un outil d'évaluation pour mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service client en magasin,
- Un regard extérieur, neutre sur l'entreprise,
- Un moyen de mobiliser le personnel sur ces valeurs,
- La possibilité de valoriser son engagement qualité auprès de sa clientèle.

Qu'apporte la démarche aux collectivités qui s'engagent aux côtés des professionnels ?

- Une dynamique collective sur un même site commercial, centre urbain ou quartier,
- Une action forte qui contribue à l'attractivité générale du territoire,
- Une opportunité d'animation et de communication sur l'engagement des lauréats,
- Une reconnaissance au travers d'un Trophée remis aux associations qui auront le plus grand nombre de leurs adhérents engagés,

- Un Trophée pour les collectivités qui soutiennent la démarche qualité et qui ont un fort taux de participation de commerçants dans la commune.

A qui est destinée cette démarche ?

- Aux commerçants, artisans-commerçants et prestataires de services qui disposent d'un lieu d'accueil permanent de la clientèle,
- Aux structures indépendantes de petite ou moyenne surface.

La liste des primés de la commune :

- > Le théâtre du vin, Christophe Lasvigne, **Trophée Qualité Accueil**
- > Ere coiffure, Elodie Fender, **Trophée Qualité Accueil, catégorie Or**
- > Horlogerie/Bijouterie Binnert, Damien Binnert, **Trophée Qualité Accueil**
- > Boulangerie Paris, Estelle Paris, **Trophée Qualité Accueil.**



Les artistes libres d'Alsace se mettent sur leur 31 !



Les 23 et 24 mars, les Artistes Libres d'Alsace entameront leur 31^e année d'existence à Fegersheim. Peintres, sculpteurs, céramistes, récupartistes, se mettront sur leur 31 pour présenter leurs dernières créations.

A l'ombre de Léonard de Vinci, dont nous célébrons cette année le 500^e anniversaire de la disparition, les artistes feront découvrir ce génie de la Renaissance italienne à travers leurs propres techniques. Les Artistes Libres d'Alsace, devenus incontournables dans le paysage culturel alsacien, souhaitent partager avec le public cette aventure qui les anime, ce voyage qui les entraîne au tréfonds de l'incertitude ou de la plénitude. Voilà de quoi séduire amateurs et visiteurs pour partager avec les artistes une nouvelle approche de leur parcours et dévoiler une part de leur jardin secret.

Le samedi 23 mars de 14h à 19h et dimanche 24 mars de 10h à 19h au centre sportif et culturel de Fegersheim (17a rue du Général De Gaulle). Entrée libre.

> **Contact** : Marlène Trautmann
06 82 80 96 42
marlene.trautmann@orange.fr



14^e édition du festival du Jeu vidéo les 19, 20 et 21 avril au centre sportif et culturel



Cela fait maintenant plusieurs années que le festival du jeu vidéo a pris ses marques à Fegersheim. Il a grandi pour offrir ce que ce média a de meilleur. Pour cette nouvelle édition, retrouvez l'association organisatrice Original Event les 19, 20 et 21 avril 2019, dans 4 salles avec chacune son ambiance.

Le festival est un lieu d'échange, entre les joueurs et entre les générations. Le jeu vidéo est un loisir savouré à plusieurs, et qui n'attend que d'être partagé... Pour cette nouvelle édition, plus de 80 bénévoles vous accompagneront sur 1 500 m², et mettront à disposition des consoles et des PCs en libre accès, des animations et des tournois.

Venez découvrir le futur avec la réalité virtuelle grâce à l'ensemble des casques du marché : l'Oculus Rift, le HTC Vive et le Playstation VR. Retournez dans le passé avec le rétro gaming et l'ensemble des minis consoles (Neo Geo, NES, SNES, PS1 ...) ou profitez des consoles actuelles comme la PS4, la Xbox one et la Switch, « la reine du jeu à plusieurs ».

Découvrir de nouvelles manières de jouer ensemble

Saurez-vous sortir un burger à temps dans des cuisines improbables avec Overcooked ? Venez danser sur les tapis de danse ou avec Just Dance. Venez montrer

vos dextérité sur Guitar Hero. L'offre est vaste.

Vous pourrez élire le jeu qui vous plaît le plus, parmi la sélection des jeux indépendants présentés à la Global Game Jam 2019.

La compétition à l'honneur !

Trois tournois par jour seront proposés pour vous mesurer aux autres festivaliers. Jeux de combats, de courses, de tir ou de sport : il y en aura pour tous les goûts.

Surfant sur la vague, vous pourrez aussi découvrir une nouvelle zone Fortnite pour vous permettre d'atteindre le sacro-saint Top 1 dans un nouvel environnement.

Si malgré tout cela, vous hésitez, d'autres loisirs ludiques avec une sélection de jeux de société vous attendront dans le cadre de ce festival.

Enfin, la grande nouveauté de cette année : la scène Twitch

Après la retransmission de l'année dernière sur internet, les organisateurs ont travaillé sur le concept pour vous proposer d'être acteur et spectateur sur un gigantesque plateau télé. Pour ces trois jours, un programme d'animation a été réalisé et sera retransmis en direct via Twitch, Facebook et YouTube. Burger quizz geek, émission de découverte sur le jeu indépendant, speed run, power play ou tournoi contre l'animation sont autant de propositions que vous aurez le plaisir de découvrir. Chaque finale de tournoi sera retransmise en direct !

N'hésitez pas à rejoindre Original Event pour ce bel événement : vous trouverez à coup sûr votre bonheur et vous passerez un très bon moment, seul, avec des amis ou en famille !

Pour plus d'informations :

19, 20 et 21 avril 2019

Entrée : 6 €, Pass 3 jours 15 €

> www.original-event.org

<https://original-event.org/>



No Limit Orchestra : un concert à ne pas manquer !

John Williams, Hans Zimmer sont des noms qui doivent vous évoquer quelque chose. Après avoir été regardée de haut, la musique de film est devenue un art à part entière où se sont révélés de grands compositeurs !

Les thèmes, de Super Mario ou de Tetris, bien que simples, mettront tout de suite un sourire aux lèvres, aux fans, comme aux profanes. Ces thèmes marquants ont été enrichis au fur et à mesure des années et des évolutions technologiques, jusqu'à arriver aux musiques orchestrales qui se sont taillées des lettres de noblesse. Des noms comme Nobuo Uematsu, compositeur des musiques de Final Fantasy, Martin O'donnell, du space opéra Halo, ou Kōji Kondō, de Mario, feront sûrement vibrer les connaisseurs.

Cela nous amène à nos chouchous du **No Limit Orchestra**. Vainqueur du Hopla Award 2018 dans la catégorie « Révélation de l'année », cette formation de plus de 70 musiciens amateurs et professionnels, menée par Frédéric Durrmann, s'approprie et réinterprète les plus grands classiques du jeu vidéo avec brio. Cuivres, percussions et instruments à vent se marient sous la baguette du chef d'orchestre pour offrir une nouvelle dimension. Ces virtuoses proposeront un concert inédit vendredi soir dans le cadre du festival du jeu vidéo de Fegersheim. Inédit car ces magiciens ne refont jamais le même concert, proposant à chaque représentation de nouveaux arrangements.

Vue l'affluence attendue, prenez rapidement votre billet via www.original-event.org ou via l'événement Facebook, vous aurez accès à une billetterie en ligne

Vendredi 19 avril à 20h30 / Entrée concert : 10 €, billet combiné festival et concert : 14 €
<https://nolimitorchestra.com/>

BUDGET 2019

Le Conseil municipal de la commune de Fegersheim a voté en séance du 11 mars le budget primitif 2019. **Celui-ci s'élève à 9 833 500 €**, dont 5 493 000 € en fonctionnement et 4 340 500 € en investissement.

En 2019, le budget veillera avant tout à clôturer les grandes opérations en cours, en particulier le **bâtiment périscolaire d'Ohnheim**, l'extension et la **réhabilitation du cimetière** de Fegersheim, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, et la fin des travaux du **terrain synthétique**. A côté de ces opérations d'envergure, les investissements seront axés sur la **mise à niveau du patrimoine existant**.

Pour financer ces dépenses, il ne sera pas prévu d'**augmenter la fiscalité locale**, permettant ainsi de **limiter les charges imposées** tant aux particuliers qu'aux entreprises.

Toutefois, compte tenu de l'inflation, la revalorisation annuelle des **valeurs locatives**, fixée par l'Etat, sera de **+ 2,2% en 2019** (au lieu de 1,2% l'année dernière). En effet, depuis 2018, cette revalorisation est désormais fonction de l'évolution, calculée par l'INSEE, de l'indice des prix du mois de novembre de l'année n-2 au mois de novembre de l'année n-1. Cela représenterait une **évolution des recettes fiscales** de près de **80 000 €** pour la commune.

Un emprunt devra cette année être finalisé, pour permettre la bonne réalisation du bâtiment communal d'Ohnheim, mais cela n'obèrera pas le futur, car **les finances de Fegersheim sont saines** et sa capacité d'endettement élevée.

Le budget de la commune de Fegersheim pour 2019 s'élève à

5 493 000 €
en fonctionnement

et

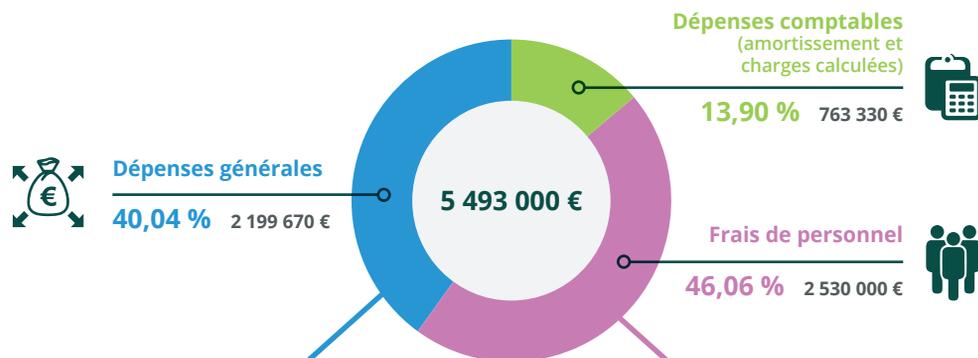
4 340 500 €
en investissement



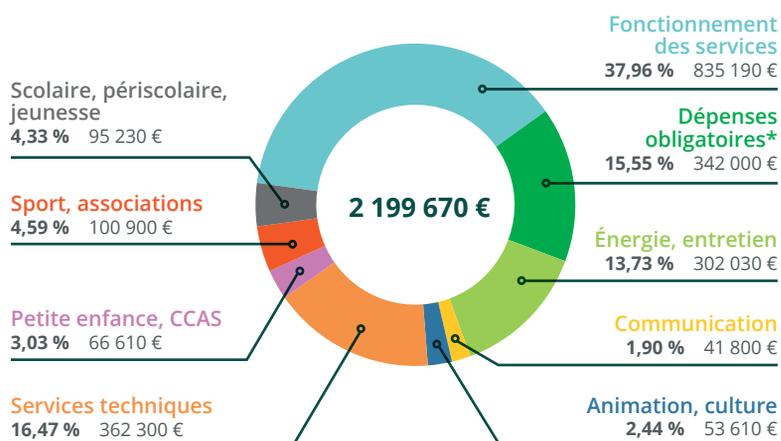
Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 5 493 000 €

Dépenses globales de fonctionnement

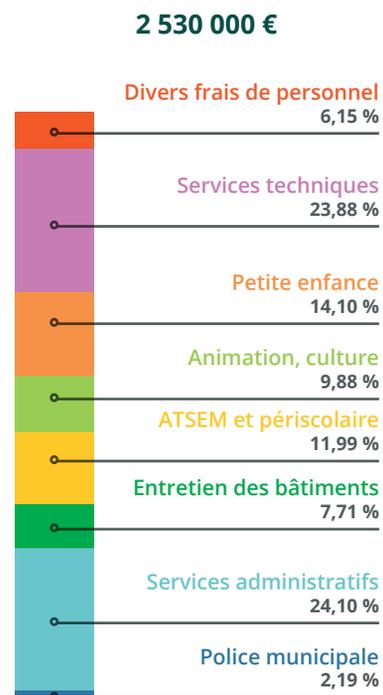


Détail des dépenses générales



*Les dépenses obligatoires sont constituées des remboursements d'emprunt (intérêts), des impôts payés par la commune (taxes foncières notamment), de la pénalité pour insuffisance de logements sociaux ou encore du versement au fonds de péréquation des ressources intercommunales.

Détail des frais de personnel

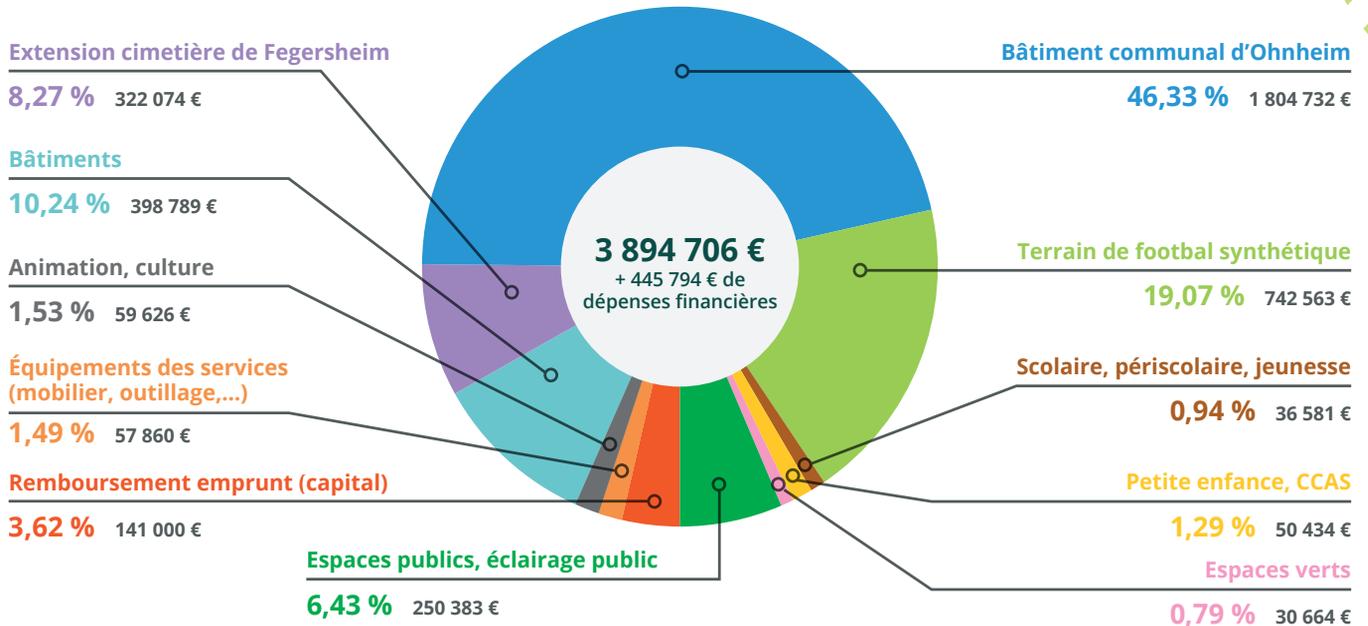


Les dépenses d'investissement

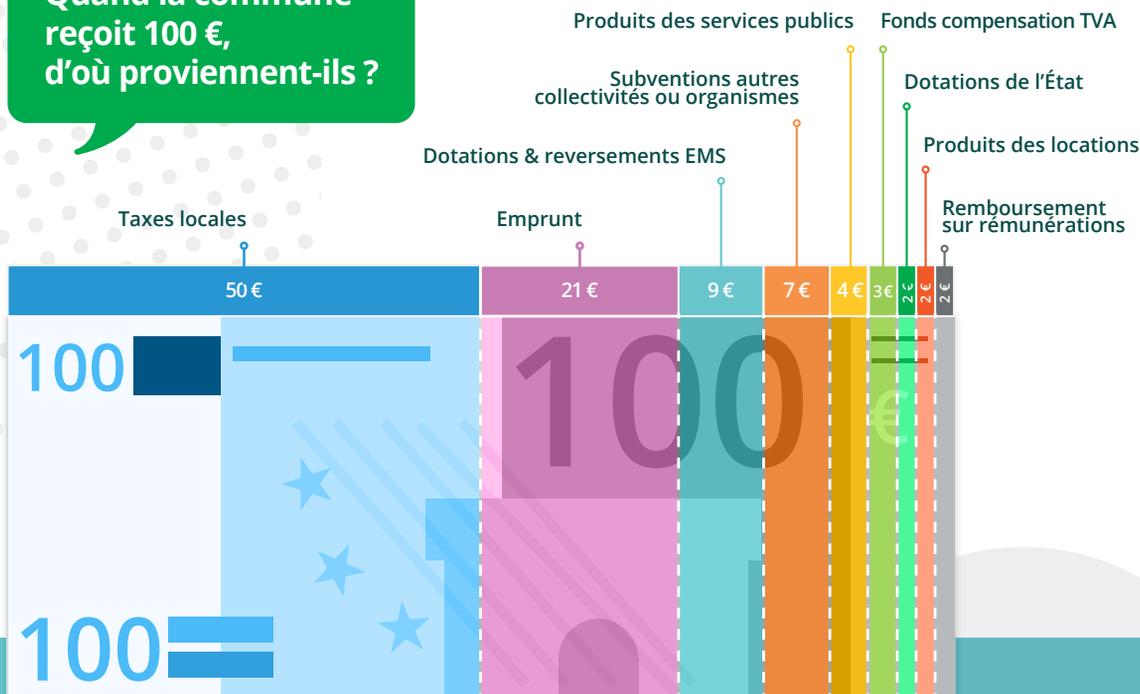
Elles s'élèvent à **4 340 500 €**

Détail de l'investissement opérationnel

Les montants indiqués incluent les restes à réaliser de 2018



Quand la commune reçoit 100 €, d'où proviennent-ils ?



Dettes de la commune
au 01/01/2019
304 €
par habitant



Chiffre INSEE
au 01/01/2019

5 808
habitants



Les recettes
toutes sections confondues*

Total : 7 933 295 €

*hors compensation entre fonctionnement et investissement



La brigade territoriale de contact Eurométropole Strasbourg sur le terrain, ici pendant le marché hebdomadaire de Fegersheim.

La brigade territoriale de contact bienveillante avec les citoyens

Depuis le mois de septembre dernier, des gendarmes se rendent fréquemment sur le territoire de Fegersheim-Ohnheim. Il n'est ainsi pas rare de les croiser dans les parcs, chez les commerçants ou encore au marché hebdomadaire du mardi matin. Cette *brigade territoriale de contact (BTC)* compte 5 gendarmes qui couvrent 26 communes de l'Eurométropole en zone de compétence « Gendarmerie ».

« Notre mission est de rapprocher la gendarmerie de la population, de restaurer le dialogue qui existait autrefois et qui s'est délitée ces dernières années ». L'adjudant-chef Grégoire Schell explique le rôle de cette brigade unique en son genre, initiée en avril 2018 par l'Etat. Ces effectifs viennent compléter l'action des gendarmes de la Brigade de Fegersheim sans s'y substituer. La BTC est là pour écouter les habitants et les conseiller pour leur sécurité au quotidien. Il existe à ce jour en France 51 brigades de ce type. Du lundi au dimanche ces gendarmes interviennent dans des brocantes, des marchés de Noël ainsi que dans des gares pour renforcer les liens avec la population et garantir sa sécurité. La BTC de l'Eurométropole se compose de gendarmes aux parcours et profils différents, ceci pour refléter au mieux la société. Les sujets abordés concernent le stationnement, la

vitesse, les problématiques de voisinage ou encore l'éducation des enfants.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112.



Arrêté municipal relatif au bruit (extraits)

Article 2 : lieux publics et accessibles au public

2-1 Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif et notamment ceux produits par :

- les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore,
- les deux-roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux, en bon état de fonctionnement,
- les tirs de pétards et autres pièces d'artifice, les armes à feu et tout autres engins, objets et dispositifs bruyants.

Article 3 : chantier de travaux publics ou privés

3-1 Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et de 20h à 7h les jours ouvrables.

Article 4 : activités professionnelles

4-1 Hormis le cas de chantiers de travaux publics ou privés visés par l'article 3, toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Article 6 : propriétés privées

6-2 Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche et les jours fériés ces travaux sont interdits.

6-3 Toute réparation ou mise au point répétée de moteurs quelle qu'en soit la puissance est interdite si elle est à l'origine de nuisances pour le voisinage. Cette interdiction s'applique également sur les voies et lieux publics, les voies privées accessibles au public et dans les lieux privés.



Elections européennes 2019 : mode d'emploi

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 états membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Tous les cinq ans, elles permettent aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen.

Qui élit-on ?

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 eurodéputés seront élus en Europe, un nombre réduit par rapport aux 751 sièges à pourvoir en 2014. En effet, avec l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019, il n'y aura plus de députés britanniques.

Comment fonctionnent les élections ?

Les élections ont lieu tous les cinq ans, à la même période, dans l'ensemble des pays membres de l'UE.

En 2019, en France, le vote se tiendra le **dimanche 26 mai**. Pour la première fois en France, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 31 mars 2019**, et non seulement jusqu'au 31 décembre de l'année avant les élections. Il est également possible d'effectuer cette démarche en ligne. Pour les jeunes atteignant 18 ans en 2019 et n'ayant pas été inscrits d'office sur les listes électorales, ce délai est étendu jusqu'au 16 mai.

Quels sont les principaux pouvoirs du Parlement européen ?

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés amendent et votent le texte, avec

le Conseil de l'Union européenne. C'est le cas lorsque les textes concernent les vingt domaines pour lesquels le Parlement est compétent : les affaires étrangères, l'emploi, l'environnement ou encore l'agriculture en font partie.

À quoi servent les députés européens ?

Ils étaient 410 élus lors de la première législature du Parlement européen élue au suffrage universel en 1979. L'Europe comptait alors neuf pays membres. Cinq élargissements plus tard, l'Europe des 28 compte désormais 751 eurodéputés. Avec le Brexit, le nouveau calcul pour 2019 ramène ce nombre à 705. Les députés européens sont élus au suffrage universel par leurs concitoyens nationaux à la proportionnelle plurinomiale. Durant leur mandat attribué pour 5 ans, ils sont des acteurs centraux du processus législatif européen.

Qu'est-ce que le parlement européen ?

Le Parlement européen vote le budget et la majorité des lois européennes avec le Conseil de l'UE. Le siège officiel du Parlement européen est à Strasbourg où se déroulent, une fois par mois environ, la plupart des séances plénières. Le Parlement a voté près de 1 000 mesures législatives et budgétaires depuis 2014.

Celles-ci visent par exemple à :

- Mieux protéger les données personnelles des Européens (RGPD)
- Téléphoner et utiliser internet sur son mobile sans surcoût depuis un autre pays de l'UE (Roaming)
- Faciliter les échanges commerciaux entre l'UE et le Canada (CETA)
- Aligner le salaire et les conditions de travail des travailleurs détachés
- Agir sur l'ensemble des domaines de compétence de l'UE : environnement, défense, migrations, alimentation...

Information aux habitants



Les élections européennes auront lieu **dimanche 26 mai 2019**.

Pour pouvoir voter lors de ce scrutin, les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes jusqu'au **31 mars 2019** dernier délai.

Parallèlement, la commune lance un appel aux électeurs qui souhaitent se porter volontaires pour siéger comme assesseurs dans les bureaux de vote pour une durée de 2h30. Pour ce faire, vous pouvez adresser votre candidature à la mairie à mairie@fegersheim.fr ou par téléphone au 03 88 59 04 59. Il s'agira de mentionner vos nom, prénom, adresse postale, adresse mail, n° de téléphone (portable de préférence), et ce avant le **22 avril 2019**.

Quels sont les groupes politiques représentés au Parlement européen ?

Actuellement, le Parlement européen est divisé en 8 groupes politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite. La droite conservatrice, composée notamment du parti français « Les Républicains », y est la plus nombreuse, suivie par les sociaux démocrates où siège le Parti socialiste. Tour d'horizon de ces groupes, de leur poids dans l'hémicycle et des principaux partis nationaux qu'ils rassemblent :

- Parti Populaire Européen (PPE) : la droite conservatrice
- Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D) : le centre gauche
- Conservateurs et réformistes européens (CRE) : la droite eurosceptique
- Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) : le centre droit
- Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) : l'extrême gauche
- Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE) : la gauche écologiste
- Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD) : la droite souverainiste
- Europe des Nations et des Libertés (ENL) : l'extrême droite
- Non-inscrits (NI).

> Source : www.toutteleurope.eu



Vue de la salle multi-activités

Nouveau bâtiment communal à Ohnheim : les 1^{ères} esquisses

Le chantier de transformation d'une maison alsacienne à Ohnheim en un bâtiment communal avance à grands pas. Un groupe projet composé d'élus et d'agents communaux travaille actuellement au déploiement du projet de service qui entrera sous peu dans une phase de concertation et d'information aux futurs usagers.

Dans un an, la commune sera dotée d'un nouveau bâtiment d'une surface de près de 800 m². En grande partie dédiée au périscolaire, cette structure proposera :

- une salle de restauration de 172 m²
- trois salles de travail
- trois salles d'activités
- une salle multi-activités
- des sanitaires
- une cour

L'objectif de ce projet est d'équiper le territoire d'Ohnheim d'un lieu adapté et

moderne pouvant prioritairement accueillir les élèves de l'école élémentaire inscrits au périscolaire. Une grande salle de restauration pensée pour une capacité pouvant aller jusqu'à 150 couverts, permettra de repenser le service actuellement délivré pour les enfants inscrits à la cantine. La municipalité songe ainsi à faire évoluer la restauration scolaire qui se tient aujourd'hui dans les 2 écoles élémentaires dans des salles de classes non adaptées au service. Les prochains mois seront consacrés à cette réflexion et au déploiement d'une communication auprès des parents. Le bâtiment accueillera également les activités de l'OPAL proposées pendant les vacances et les mercredis. La capacité soumise à l'agrément de la Direction Départementale Jeunesse et Sports actuellement limitée à 20 places, sera augmentée pour permettre à davantage d'enfants de bénéficier de ces activités.

Enfin, les salles de travail pourront être utilisées par les associations locales pour la tenue de réunions et autres assemblées générales.

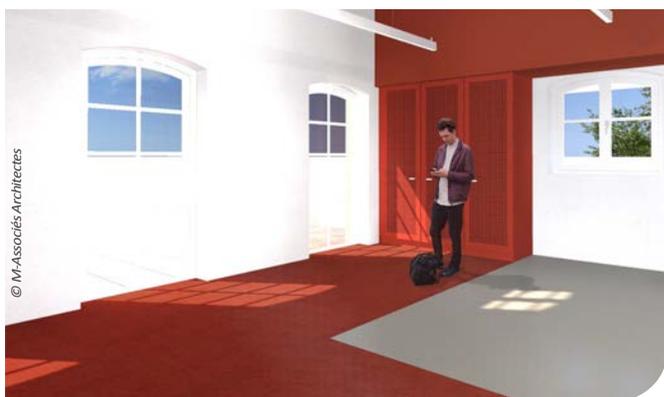


Un ancien instituteur de l'école d'Ohnheim, auteur d'un livre

Voilà un de ces métiers « impossibles », au sens où on ne peut jamais se dire « Voilà, j'ai terminé, je ne pouvais pas faire mieux. » Il comporte beaucoup plus de doutes que de certitudes mais se nourrit de convictions.

C'est ainsi que débute le livre rédigé par l'ancien instituteur de l'école élémentaire d'Ohnheim, Christian Gruget. A travers 164 pages ce retraité, habitant de la commune, passe en revue bien des sujets et fait part de ses réflexions sur des thèmes comme les intelligences multiples, la pratique du sport chez les enfants, la pédagogie différenciée ou encore les rythmes scolaires. Foncièrement humble, l'homme ne prétend pas détenir de vérités absolues sur l'éducation ou la parentalité. Sa démarche est celle d'un professionnel qui, après 40 ans de carrière, jette un œil dans le rétroviseur, questionne et livre des portraits de personnes ayant marqué sa vie au sein de l'Education Nationale.

> « **Instit** », un livre en vente sur Internet
Tarif : 15,50 €.



L'une des futures salles de travail.



11 février 2019 : réunion de travail du groupe projet en mairie, en présence des architectes.

La page

du Conseil Municipal
des Enfants
de Fegersheim-Ohnheim



Rencontre avec les élus des CME d'Eschau et Plobsheim : de nouvelles idées pour nos jeunes.

Les élus des communes d'Eschau et de Plobsheim chargés des Conseils Municipaux des Enfants se sont réunis à Fegersheim, le 6 février dernier, pour évoquer ensemble les projets communs des trois instances.

Le point d'orgue comme chaque année devrait être une sortie commune au mois de juin dans les locaux de l'Eurométropole de Strasbourg.

Une action complémentaire entre les trois communes a également été évoquée pour les « Parcours du cœur » du 19 mai prochain.

Cette réunion a permis d'échanger sur les activités proposées ou sollicitées par les 41 jeunes élus des trois communes. Parmi les activités marquantes : le ramassage de crapauds au printemps à Plobsheim, la participation aux actions du Téléthon à Eschau et aussi la fabrication d'abris pour oiseaux à partir de boîtes de bois en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et avec les concours des services techniques de la commune de Fegersheim.

Voilà de quoi donner de nouvelles idées à nos jeunes élus de Fegersheim qui ont déjà prévu d'animer le Feg'stival, de rendre visite aux résidents de l'EHPAD le Gentilhomme et qui souhaitent organiser une journée « Koh-lanta » pour leurs camarades d'école pour marquer la fin de l'année scolaire !

Rencontre avec l'association de sauvegarde du patrimoine

Samedi 15 décembre 2018, le Conseil Municipal des Enfants a rencontré Messieurs Philippe Antoine et Maurice Heyer de l'association de sauvegarde du patrimoine de Fegersheim-Ohnheim.

La protection du patrimoine du village est essentielle pour préserver l'unité architecturale de Fegersheim-Ohnheim qui compte beaucoup de maisons alsaciennes construites entre le 18^e et le 19^e siècle.

Ces maisons sont réalisées à partir de colombages en bois, de torchis (argile, paille, poils d'animaux ou copeaux de bois), le bois étant à disposition dans les forêts avoisinantes, à moindre coût. Près

de Fegersheim n'existaient pas de carrière de pierres et les transports n'étaient pas développés.

Les intervenants ont expliqué les différences et le vocabulaire spécifiques aux maisons alsaciennes. Ils nous ont distribué un petit livret avec plein d'explications intéressantes.

Puis nous sommes sortis, revêtus de nos chasubles, voir quelques maisons alsaciennes autour de la Mairie et dans la route de Lyon.

Désormais, quand nous irons nous promener dans les rues de la commune, nous regarderons plus attentivement les belles maisons alsaciennes.

Texte rédigé par Eva



Alexis, Elsa, Jade, Lisa, Loïc, Nolan, Roxanne et Yanaël
pour l'école Germain Muller à Ohnheim,
Arwenn, Claire, Eva, Fatih, Mathieu, Maxime Noé et Solène
pour l'école Marie Hart à Fegersheim,

sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !



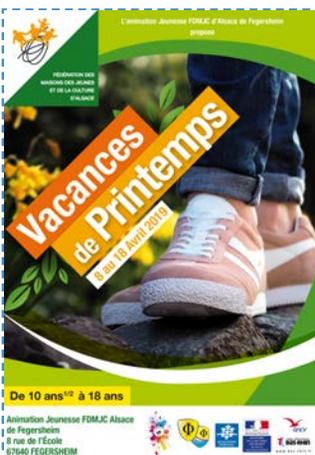
Déménagement : plus d'espace pour les jeunes

Depuis le début du mois de février, l'espace jeunes est entré dans une nouvelle ère : d'une superficie de 70 m², le service s'étend aujourd'hui sur 300 m², une aubaine pour déployer les activités à destination des jeunes.

« Ce déménagement est tout simplement une occasion en or pour re-dynamiser l'animation jeunes à Fegersheim ! Avant nous manquions de place pour faire des activités pendant les temps d'ouverture. Aujourd'hui, tout est plus simple et bien plus agréable pour tout le monde. ». Le responsable du lieu, le Fegersheimois Alexandre Cassel, ne cache pas son enthousiasme et son soulagement d'avoir intégré l'aile droite de l'ancienne bibliothèque municipale : « Ce déménagement nous ouvre pas mal de possibilités. Les rendez-vous autour de l'art-ressourcerie proposés au Caveau pourront se faire sur place, tout comme d'autres évènements. En théorie, nous devrions aussi pouvoir déployer le programme des

grandes vacances dans nos locaux et non plus au centre sportif et culturel : la demande d'habilitation est en cours auprès de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. ».

Horaires d'ouverture : lundi 15h - 19h, mardi 15h-19h, mercredi 14h-19h, jeudi 15h-19h, vendredi 15h-19h et samedi sur projets.



Sortie au trampoline park, tournoi de molkky ou encore journée pêche : autant d'activités concoctées pour les jeunes pendant les vacances de printemps ! A noter un nouveau rendez-vous culturel à l'espace Malraux de Geispolsheim le **mercredi 17 avril**. Les jeunes seront invités à assister au spectacle de l'auteure Claire Audhuy qui a habité 4 mois dans le nouveau laboratoire du Front National : Hénin Beaumont. Un séjour marqué par une cohabitation compliquée entre le FN et l'auteure, qui se souvient des intimidations et calomnies à son sujet. *Spectacle suivi d'une rencontre/débat.*



Comprendre les étapes de création d'un logo

Le 6 mars dernier, plusieurs membres de l'espace jeunes ont participé à un atelier animé par Claire Pinatel, graphiste professionnelle.

Qu'est ce qu'un logo ? Quels sont ses enjeux ? Où trouver l'inspiration ? Ce sont ces questions qui ont servi de base à l'atelier visant à créer un nouveau logo pour le nouvel espace jeunes. Pour mieux identifier les nouveaux locaux et donner un ancrage significatif à ce service dédié aux 11-18 ans, la commune a souhaité associer les usagers au travail de création d'une nouvelle identité. Le pôle communication a ainsi fait appel à Claire Pinatel, graphiste freelance, auteure de la plaquette culturelle du Caveau, de celle de l'école municipale de musique et de danse ou encore du logo de la CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim). Cette dernière a fait travailler les jeunes sur des propositions graphiques et des pictogrammes symbolisant l'espace jeunes. Le nouveau logo qui sera prochainement livré sera ainsi le fruit des échanges et des réflexions communes menés lors de cet atelier participatif.

> Découvrez l'univers de la graphiste sur le site clairepinatel.com.



Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



« Taxi Schmitt Ludo », chauffeur de taxi conventionné à Fegersheim

Depuis le 15 septembre dernier, la commune compte un nouveau service. Le Fegersheimois Ludovic Schmitt a en effet démarré une activité de chauffeur de taxi conventionné.

C'est avec un large sourire que l'entrepreneur de 34 ans explique son parcours et les raisons qui l'ont amené à exercer le métier de ses rêves : « C'était pour moi un rêve de petit garçon. L'élément déclencheur est sans doute le film *Taxi* sorti en 1998. J'ai été fasciné. Durant les années qui ont suivi, j'ai découvert la conduite et j'ai immédiatement adoré ça. Que ce soit avec ma famille ou mes amis, c'est

très souvent moi qui me suis retrouvé au volant. De plus, j'aime le contact humain et les échanges avec les gens. C'est donc assez naturellement que je me suis lancé dans cette voie. ».

Avant de réaliser son rêve, Ludovic suivait un tout autre parcours. Pendant 12 ans, il a exercé le métier de conducteur à la découpe sur des machines automatisées dans l'entreprise Cajofé. Lassé par le travail à la chaîne, il a quitté son poste en 2016 et s'est attelé aux démarches pour obtenir sa licence de chauffeur de taxi. Il lui a fallu se former en préparant son examen à l'Ecole de Conduite

Française et apprendre toutes les réglementations du métier. Aujourd'hui, il véhicule près de 250 clients différents, dont près de 90% pour des courses médicalisées. De 7h à 19h et parfois au-delà, il répond aux demandes des habitants de la commune et des communes voisines pour des déplacements vers des laboratoires, hôpitaux mais aussi vers les gares et les aéroports.

Taxi Schmitt Ludo
(taxi conventionné)
Tél : 06 62 63 54 73

Cette rubrique est ouverte à l'ensemble des acteurs du monde économique local, concernés par l'ouverture récente d'un commerce, d'un service ou encore par des nouveautés notables dans leur organisation (changement de direction, déménagement d'enseigne...).

> **Contactez la mairie au 03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr**



Nathalie Joffre, traductrice et correctrice

Arrivée à Fegersheim en 2008, Nathalie Joffre a créé son entreprise en 2015. Cette maman de deux enfants originaire d'Eschau a quitté son emploi de cadre marketing pour se mettre à son compte. Elle est traductrice et exerce essentiellement pour le compte d'entreprises : « Je traduis tous types de textes, des sites internet, des slogans, des notes techniques de l'anglais vers le français ; ou je révise des traductions. ».

Pour se mettre à niveau et obtenir un diplôme de traductrice, Nathalie a repris des études et s'est inscrite en 2014 à la faculté de Strasbourg. Par la suite, elle a pu bénéficier de l'aide de l'association « Mampreneures » pour mener à bien son projet. Ce réseau qui soutient des femmes chefs d'entreprise mères de famille, lui donne l'opportunité d'échanger avec d'autres professionnelles indépendantes et d'asseoir son nouveau statut.

En marge de son activité principale, Nathalie propose des services de correctrice afin de garantir des écrits en français sans faute et entend développer la traduction de l'allemand.

Nathalie Joffre - Traductrice
11 rue de Cressier
Tél : 07 68 46 20 90
Mail : joffretraductions@gmail.com
Site : www.joffretraductions.com

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Anticiper les attentes de nos concitoyens pour le bien-vivre ensemble

A l'heure du grand débat national, les attentes des Françaises et des Français commencent à voir le jour. Fallait-il vraiment en arriver à ce stade avec des mécontentements dans bon nombre de professions et des manifestations que l'on n'arrive plus à maîtriser ? Savoir anticiper apparaît comme une qualité rare de nos jours alors qu'elle devrait être l'apanage de nos gouvernants. Gouverner, c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte.

Nous, élus locaux, avons un avantage sur nos gouvernants par notre proximité mais également un challenge qui est d'améliorer au quotidien le bien-vivre. Un challenge animé par une flamme, celle de voir rayonner la satisfaction de nos habitants lorsqu'un projet aboutit pour le bien-vivre ensemble. Nous avons su anticiper les attentes des habitants de notre commune en rendant celle-ci plus

agréable et plus attrayante. Notre programme soutenait un maintien du taux des taxes et nous avons pu le maintenir malgré une baisse de la dotation globale de l'Etat et une augmentation des pénalités liées au manque de logements aidés pour lesquels nous avons pourtant consenti des efforts jusque-là inégalés. Il était pour nous évident de ne pas alimenter la baisse du pouvoir d'achat des ménages qui se profilait depuis maintenant plus d'une décennie dans notre pays. Nous avons su anticiper un besoin dans le domaine de la culture, avec la création de la CLEF, un outil qui répond désormais aux attentes de toutes les générations. La réalisation du bâtiment communal au 5 rue de l'Eglise répondra quant à lui à un besoin fondamental pour le bien-être de nos petits, le socle du futur de notre commune.

Enfin les friches industrielles dont la réhabilitation va sans aucun doute contribuer à renforcer l'attractivité de Fegersheim-Ohnheim en matière de

développement économique tout en préservant les commerces de proximité du centre de notre village, font désormais partie du passé. Le centre bourg a été rénové et converti en zone de rencontre afin de le rendre plus calme et plus propice à son développement.

Au final, cette vision pour notre commune a été notre cheval de bataille et le restera dans le futur pour le bien-être de tous. Mais pour anticiper il faut comprendre et connaître les gens et c'est ce que nous nous efforçons de faire chaque jour.

L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,
Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Maya Isorez, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Grand débat et fiscalité

Le grand débat voulu par le président de la République a eu lieu dans notre commune le 27 février dernier. Il a réuni près d'une centaine de personnes. Selon la façon de voir les choses, on peut dire qu'il s'agit là d'un joli succès d'intérêt ou au contraire déplorer que seul un très faible pourcentage de la population s'est senti concerné. Et pourtant, ce débat a constitué un moment démocratique fort. Il était ouvert et a permis de refléter la diversité des opinions tout en faisant ressortir des thèmes de convergence. Sans entrer dans le détail des différentes contributions dont les comptes rendus sont consultables sur le site national du « grand débat », nous nous limiterons aux aspects de la fiscalité en relation avec l'examen des comptes communaux. La nécessité de financer les dépenses collectives par les impôts et taxes semble bien partagée et acceptée par tous, avec cependant un grand sentiment d'injustice face aux possibilités pour les mieux lotis d'y échapper, au moins partiellement (niches fiscales, paradis fiscaux, multinationales et en particulier les GAFA(s)...). Mais pour beaucoup de nos concitoyens, le niveau des prélèvements a at-

teint les limites du supportable. Pourtant, à la question sur les économies à réaliser afin de réduire cette pression fiscale, une large majorité souhaite préserver les grands postes de dépenses qui constituent les fondamentaux de notre société, (santé, école, retraites, sécurité, transport...) et les économies proposées ont plus souvent une valeur symbolique forte (réduction du train de vie de l'Etat et des élus, lutte contre la fraude fiscale et sociale...) qu'un impact économique suffisant pour redresser les comptes publics. Les intervenants ont autant visé la fiscalité de l'Etat que celle des collectivités territoriales et locales, même si pour ces dernières la proximité est largement plébiscitée. Dans cette optique, la « nationalisation » de la taxe d'habitation peut être considérée comme une erreur majeure, car elle conduit à mettre encore davantage les communes sous tutelle financière alors que ces dernières sont en prise directe avec les contributeurs et doivent rendre compte de leur gestion. La démocratie locale en sort affaiblie. Chaque contributeur d'une commune a un droit de regard sur les comptes et peut se faire une idée précise de la façon dont l'argent public est utilisé. C'est aussi le rôle des conseillers municipaux de faire un suivi

attentif de ces derniers. C'est ce que notre groupe essaie de faire budget après budget. Nous n'avons pas manqué de souligner l'augmentation trop forte à notre sens des dépenses de fonctionnement (+ 9% entre 2014 et 2017) pour ne pas nous réjouir de leur stabilisation en 2018. Cette maîtrise doit s'inscrire dans la durée. Les nouvelles charges liées à la mise en service des nouveaux bâtiments (bibliothèque, 5 rue de l'église) ne vont pas faciliter les choses et nécessitent un encadrement strict des principaux postes de dépenses. Rappelons que l'enjeu de cette maîtrise des dépenses est à la fois la préservation des capacités d'investissements futurs et la stabilité de la fiscalité locale. Le budget 2019 constitue une nouvelle année de forts investissements. Il est prioritairement axé sur l'achèvement des grands chantiers en cours et ne doit pas conduire à en ouvrir de nouveaux, car il est aussi juste de préserver la capacité d'investissement de l'équipe municipale qui sortira des urnes en mars 2020.

Pour le groupe «Décidons notre avenir»
Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.





9



10



11



12



13



14

1. Récolte des sapins des particuliers le 5 janvier sur le parking du centre sportif et culturel : les plus beaux d'entre eux ont été re-exploités pour habiller la salle des fêtes à l'occasion de la cérémonie des vœux. 2. La municipalité a convié les habitants et le monde économique à la soirée des vœux le 11 janvier et mis à l'honneur un certain nombre d'agents parmi lesquels Annie Schaal pour ses 20 années de service. 3. Le Maire Thierry Schaal et le conseiller municipal délégué à l'organisation Jean-Luc Clavelin étaient invités le 14 janvier dans une classe de CM2 de l'école Germain Muller dans le cadre de l'odyssée citoyenne impulsée par l'association Thémis. 4. Le 19 janvier, quelques habitantes se sont réunies à la CLEF (Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim) autour d'ouvrages avant de participer à la *Nuit de la lecture* au Caveau. 5. Ambiance de fête le 22 janvier au centre sportif et culturel pour un thé dansant avec le groupe allemand MarGoldBurg Drossle. 6. La compagnie *Les yeux comme des hublots* en résidence artistique au Caveau a présenté une étape de leur travail de création le 24 janvier aux élèves des écoles de la commune. 7. Inauguration le 8 février en présence de la FDMJC des nouveaux locaux de l'espace jeunes situé désormais dans l'ancienne bibliothèque. 8. Le Maire Thierry Schaal est intervenu le 9 février à la CLEF pour le vernissage de la 1^{ère} exposition dans la structure : c'est l'habitante Isabelle Speyser qui présentait ses aquarelles inspirées de la faune sauvage. 9. Pendant les vacances de février, les services communaux ont repris les peintures de la salle C du centre sportif et culturel et retiré notamment les barres servant autrefois à la pratique de la danse. 10. Le 20 février, la CLEF a organisé un atelier autour de la création d'une BD avec l'auteur alsacien Florian Poirier. 11. La commune a organisé une réunion dans le cadre du grand débat national le 27 février qui a rassemblé plus de 100 personnes. 12. L'artiste Paul d'Amour a donné un concert le 1^{er} mars au Caveau, entouré de ses 2 musiciens. 13. Le 2 mars, la séance mensuelle de découverte de la réalité virtuelle sur PS4 à la CLEF a permis aux enfants et à quelques adultes de découvrir cet univers. 14. Le 5 mars, un groupe d'enfants a posé dans la cour de l'école Marie Hart après la cavalcade de carnaval.

03 Mars

Exposition "Conte des saisons" à la CLEF
Du 12 mars au 12 avril

" L'automne, c'est la saison des pommes... et de l'anniversaire de Raoul. En hiver, les pentes enneigées défient l'intrépide Lucas, armé de son parapluie. Le printemps arrive trop vite, et Ursula l'ourse brune sort de sa tanière encore fatiguée. L'été, Anselme rêve de poissons gigantesques qu'il pourrait pêcher au lac des quatre vents... ". Diplômé en 2006 des Arts Déco de Paris, Olivier Desvaux explore au moyen de la peinture à l'huile la thématique du conte en mettant en scène des animaux farfelus. Visite libre sur les horaires d'ouverture au 2^e étage de la CLEF.

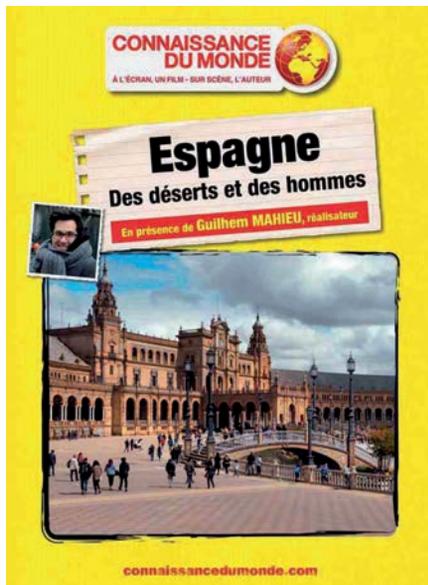


Heure du conte sur le thème " Pareil, pas pareil "
Mercredi 20 mars à 10h30 à la CLEF

Public : 3-6 ans. Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr

Projection Connaissance du monde : l'Espagne
Jeudi 21 mars à 19h au Caveau

Le film qui sera projeté traverse l'Espagne du Nord au Sud et témoigne de la façon dont les Hommes ont su tirer profit de la spécificité de chaque désert. Gratuit sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



Permanence des élu(e)s
Samedi 23 mars de 10h à 12h en mairie

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics

Exposition des Artistes libres d'Alsace
Samedi 23 et dimanche 24 mars au CSC

Concours de pêche
Samedi 23 mars à l'étang d'Ohnheim

Pêche petits poissons (2x4h). Inscription sur la page Facebook de l'association de pêche d'Ohnheim. Renseignements au 06 29 99 73 78 (Frédéric Hauss, Président). Calendrier 2019 consultable sur Facebook

Théâtre alsacien "Lufttaifte un tèflerei"
Samedi 23 mars à 20h, dimanche 24 mars à 14h30 et samedi 30 mars à 20h au foyer paroissial (impass des Violettes)

L'association du Fajerscher Baaretheater interprète une pièce en 3 actes de Benoît Behra et propose en avant-première un sketch intitulé "Bupp, pach un musikprob". Tarif : 8 €, gratuit pour les enfants. Réservations au 03 88 64 14 27



Conférence sur le chocolat animée par M. Lienhard
Mercredi 27 mars à 14h30 au Caveau

Organisée par la commune en lien avec le Conseil des aînés. Gratuit sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



Mystère à la ludothèque...
Vendredi 29 mars de 16h à 19h

Une après-midi jeux thématique, pleine d'énigmes et de secrets. Tout public à partir de 10 ans (dès 8 ans si accompagnés). Gratuit sur inscription au 03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr

Permanence des élu(e)s
Samedi 30 mars de 10h à 12h en mairie

Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité

Concert des profs de l'EMMD
Samedi 30 mars à 18h en salle Waldteufel

Gratuit sur réservation par téléphone au 03 88 64 17 67 ou secretariat.emmd@fegersheim.fr

Bourse aux vêtements "été" enfants, adultes, puériculture et articles de sport
Samedi 30 mars et dimanche 31 mars au CSC

Dépôt uniquement sur rdv le samedi de 8h à 12h (différentes plages horaires) avec 50 articles max par personne. Prix dépôt : 5 € pour 25 articles. Horaires : samedi de 14h30 à 18h et dimanche de 9h à 12h. Décompte et reprise des invendus : dimanche 31 mars de 17h30 à 18h30. Entrée libre. Une participation de 10 % est prélevée sur chaque transaction (achat/vente) pour frais de fonctionnement. Renseignements auprès de l'AFF : 06 42 39 18 13 / aff.fegersheim@gmail.com ou page Facebook

04 Avril

Café/rencontre
Jeudi 4 avril de 14h30 à 17h salle D du CSC

Organisé par le conseil des aînés. Entrée libre.

Concert de Lisa Doby (blues)
Vendredi 5 avril à 20h au Caveau

Après avoir fait les premières parties de Ray Charles, Gary Moore, Joe Cocker, Lisa Doby revient plus américaine que jamais avec son nouveau récital « Blues Stories ». Gratuit sur réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



Permanence des élu(e)s
Samedi 6 avril de 10h à 12h en mairie

Agnès Muller, adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

Atelier découverte de la réalité virtuelle
Samedi 6 avril de 10h30 à 13h à la CLEF

En partenariat avec Original Event. Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr

Couscous des arboriculteurs de Feg'
Dimanche 7 avril au CSC

Cette année, les arboriculteurs de Fegersheim inaugurent une nouvelle formule pour leur traditionnel couscous. Le repas sera suivi d'une après-midi dansante. Participation uniquement sur réservation, clôture des inscriptions le 1^{er} avril dernier délais. Renseignements au 03 88 64 91 77 ou par mail arboriculture.fegersheim@laposte.net

Marche pédestre printanière

Dimanche 7 avril à 14h au départ de l'Eglise d'Ohnheim

Organisé par les arboriculteurs d'Ohnheim, collation au retour (knacks) à l'atelier de jus de pomme. Renseignements au 03 88 64 09 34.

Permanence des élu(e)s

Samedi 13 avril de 10h à 12h en mairie

André Herrlich, adjoint en charge du scolaire, périscolaire, jeunesse et CME.

Concert de l'Harmonie, thème du cinéma

Samedi 13 avril à 20h au CSC

Concert du groupe vocal Alliance en 2^e partie. Petite restauration sur place. Entrée gratuite, plateau.

Marché de Pâques à l'EHPAD

Dimanche 14 avril de 14h30 à 16h30

Organisé par l'association des Amis du Gentil'Home. Ouvert au public, petite restauration sur place.



Festival du jeu vidéo

Du vendredi 19 au dimanche 21 avril au CSC

Entrée : 6 €, pass 3 jours : 15 €. Détail page 11.



Heure du conte

Mercredi 24 avril à 10h30 à la CLEF

Public : 3-6 ans. Thème à venir. Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr

Osterputz

Samedi 27 avril à partir de 9h30

Inscription auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr

Permanence des élu(e)s

Samedi 27 avril de 10h à 12h en mairie

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

Concours de pêche

Samedi 27 avril à l'étang d'Ohnheim

Pêche (2x4h). Feuille d'inscription sur la page Facebook de l'association de pêche d'Ohnheim. Renseignements au 06 29 99 73 78. A midi : menu à 13 € (émincé de dinde à la crème, spaetzle, dessert fait maison et café) sur réservation au 06 29 99 73 78 avant le 19 avril. Le soir à partir de 18h et sans réservation, tartes flambées, pizza et grillade (possibilité de les emporter).

05 Mai

Café/rencontre

Judi 2 mai de 14h30 à 17h salle D du centre sportif et culturel

Organisé par le conseil des aînés. Entrée libre.

Fête du vin nouveau

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mai à Cressier (Suisse)

Un rendez-vous incontournable pour la ville jumelée de Fegersheim. Programme sur www.cressier-ne.ch.

Concert Di Mauro Swing (swing, chant manouche)

Vendredi 3 mai à 20h au Caveau

5 musiciens héritiers directs de la tradition musicale manouche nous communiquent la force ancestrale de leur communauté. Gratuit sur réservation, au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr



Permanence des élu(e)s

Samedi 4 mai de 10h à 12h en mairie

Jean-Philippe Meyer, adjoint en charge de l'urbanisme et du développement économique

Atelier découverte de la réalité virtuelle

Samedi 4 mai de 10h30 à 13h à la CLEF

En partenariat avec Original Event. Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou par mail à laclef@fegersheim.fr

Journée portes ouvertes à la caserne des sapeurs-pompiers (rue des Noyers)

Dimanche 5 mai à partir de 10h

Au programme, de nombreuses démonstrations et manœuvres tout au long de la journée, expositions de véhicules, divers ateliers pour adultes et enfants. Organisée par les sapeurs-pompiers de Fegersheim-Ohnheim/Eschau.



Permanence des élu(e)s

Samedi 11 mai de 10h à 12h en mairie

Agnès Muller, adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines

Marché aux plantes à l'EHPAD

Samedi 11 mai de 11h30 à 15h30

Organisé par l'association des Amis du Gentil'Home. Ouvert au public, petite restauration sur place.



Marché aux puces de l'AFF

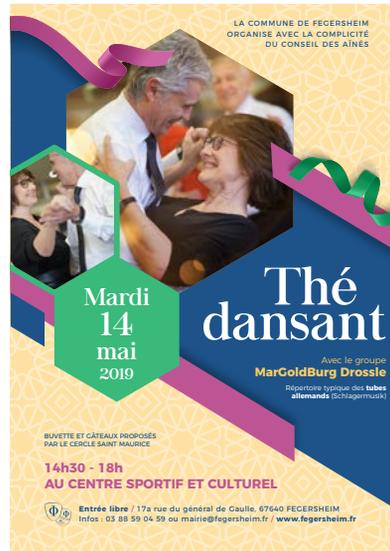
Dimanche 12 mai de 8h à 17h rue de l'Industrie

Nouveau : délocalisation vers la rue de l'industrie (zone industrielle de Fegersheim). Marché réservé aux particuliers. Emplacement de 5 m, toilettes sur place. Restauration et boisson réservées aux organisateurs (café, croissants, bretzels, merguez, saucisses blanches, knacks, frites, sandwich, pâtisserie "fabrication maison" et boissons). Les bulletins d'inscription seront disponibles mi mars et distribués dans toutes les boîtes aux lettres accessibles de Fegersheim/Ohnheim. Ouverture aux exposants à 6h. Renseignements : 06 42 39 18 13, aff.fegersheim@gmail.com ou page Facebook.

Thé dansant

Mardi 14 mai de 14h30 à 18h au CSC

Animé par un groupe de musique allemande, les MarGoldBurg Drossle. Organisé par la commune en lien avec le Conseil des aînés. Gratuit, entrée libre



Initiation aux gestes qui sauvent

Vendredi 17 mai de 15h à 17h à la caserne des pompiers

Animé par les sapeurs-pompiers de Fegersheim/Eschau. Gratuit, réservation en mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr

Caravane théâtre forum sur les dangers d'Internet

Vendredi 17 mai à 20h30 au Caveau

Débats-spectacles participatifs. Soirée carte blanche à l'animation jeunes. Gratuit, renseignements et réservation au 06 26 70 04 51

Permanence des élu(e)s

Samedi 18 mai de 10h à 12h en mairie

Thierry Schaal, Maire

Parcours du coeur

Dimanche 19 mai de 9h à 12h devant le CSC

Manifestation co-organisée par Fegersheim, Eschau et Plobsheim. Stands et ateliers sur le sport santé. Renseignements au 03 88 59 04 59

Permanence des élu(e)s

Samedi 25 mai de 10h à 12h en mairie

Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

Séance de découverte de la ludothèque

Mercredi 29 mai à 14h30 à la CLEF

Gratuit, sur inscription au 03 88 64 35 05 ou laclef@fegersheim.fr

Loto/bingo du foot

Mercredi 29 mai à 20h au CSC

Ouverture des portes 18h30. De nombreux bons d'achats et autres lots à gagner. Le carton 4 € et les 6 cartons 20€. Buvette et petite restauration sur place. Renseignement et réservation par téléphone au 06 84 81 60 66 ou 06 22 93 53 31.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

27 avril 2019 / 9h15

9h15 Rassemblement devant le CSC

11h45 Apéritif

12h Repas offert par la commune



Inscription avant le 19 avril à la mairie de Fegersheim

03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr / www.fegersheim.fr